

ENTRETIEN / DEPANNAGE

RESEAU EAU POTABLE

L'arrivée de l'eau potable se situe dans le garage.

La **vanne d'arrêt** et le **compteur** sont généralement à hauteur du sol et le tube cuivre qui remonte ensuite vers les combles (au dessus du garage) rencontre sur son parcours un **réducteur de pression**.

Le **réseau de distribution** (toute la tuyauterie eau froide et eau chaude) passe par les combles pour aboutir aux équipements sanitaires en traversant ou non les cloisons (encastré ou apparent).

Voici quelques conseils issus de l'expérience de certains propriétaires :

Isolation / Calorifugeage :

D'une manière générale, il peut être pertinent de protéger son réseau d'eau qui passe essentiellement dans le garage et dans les combles (généralement non isolés).

Vannes d'arrêt et compteur :

Pas d'entretien particulier, si ce n'est de faire fonctionner de temps à autre votre vanne d'arrêt pour éviter qu'elle ne se bloque (n'oubliez pas de couper l'eau en cas d'absence de longue durée : relire votre contrat d'assurance).

Réducteur de pression :

Le réducteur de pression permet, comme son nom l'indique, de réduire la pression lorsque celle-ci provenant du réseau général est trop importante.

En effet, une pression trop importante peut entraîner des problèmes sur vos canalisations comme les coups de bélier.

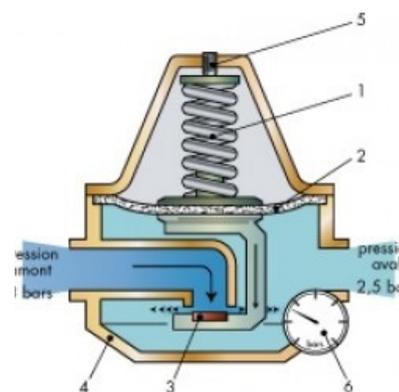
Si vous constatez une perte de pression aux points de livraison (aux robinets), et bien que vous ayez nettoyé ou remplacé vos filtres de robinets, il conviendra peut-être de faire remplacer votre réducteur de pression.

C'est un appareil de forme conique qui contient un ressort intérieur. Ce ressort se fragilise avec le temps. Sans le manipuler il finit parfois par casser.

Un plombier pourra réaliser cette opération et garantir son intervention (fuites).

Si vous le pouvez, faites-en poser un pourvu d'un manomètre.

>> site AFUL : « [Guide des artisans](#) ».



Le chauffe-eau :

Garder son chauffe-eau en bon état de fonctionnement, c'est l'assurance d'un bon usage de votre appareil et d'économies sur votre facture d'énergie.

L'entretien annuel par un chauffagiste n'est pas obligatoire pour un chauffe-eau électrique. Mais il convient tout de même de procéder périodiquement à un détartrage et à une vérification du groupe de sécurité.

Cet appareil regroupe **4 fonctions** :

- *Protéger le ballon électrique contre les excès de pression :*

Avec la température de l'eau qui augmente, la pression elle aussi augmente à l'intérieur du ballon (dilatation de l'eau). Pour des raisons de sécurité cette pression doit être limitée à une valeur inférieure à la pression de sécurité de la cuve.

- *Isoler le ballon électrique du circuit d'alimentation eau froide :*

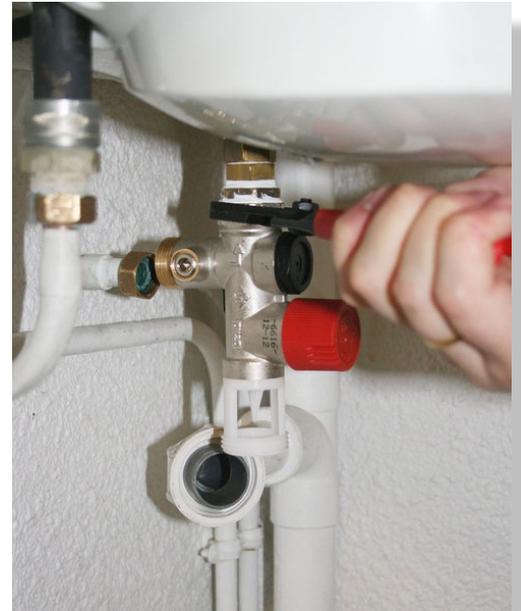
Cette fonction est assurée par le robinet d'arrêt (lui aussi intégré au Groupe de Sécurité).

- *Interdire le retour de l'eau chaude dans le circuit d'alimentation eau froide :*

Un clapet anti-retour empêche tout retour de l'eau chaude (qui est sous pression dans le ballon) dans le circuit d'alimentation eau froide, dès que la pression du ballon devient supérieure à celle du circuit d'alimentation en eau froide.

- *Vidanger le ballon :*

La vidange du ballon est assurée par la soupape de sûreté qui peut-être actionnée manuellement, une fois ouverte, l'eau sous pression contenue dans le ballon est évacuée (attention : bien veiller à avoir débranché préalablement le raccordement électrique du ballon, méfiez-vous également des risques de brûlures lors de la vidange de l'eau chaude). L'orifice de vidange du Groupe de Sécurité, qui comporte une garde d'air évitant toute remontée d'eau de vidange, doit être raccordée à l'évacuation par un kit siphon.



En récapitulant :

- 1- protégez votre installation du gel (isolez - calorifugez)**
- 2- remplacez si besoin vos filtres de robinets et votre réducteur de pression**
- 3- faites détartrer périodiquement votre chauffe-eau et contrôler son groupe de sécurité**
- 4- faites régler la température de votre chauffe-eau entre 55 et 60°C.**

(<http://www.lenergiesoutcompris.fr/eco-gestes/la-temperature-de-mon-eau-chaude-est-reglee-entre-55-et-60degc>)